



30.000 Euros pour la solidarité avec le Kurdistan.

Dans le cadre des relations d'amitiés et de partenariat avec Diyarbakir, le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 30.000 € pour la ville Kurde.

L'offensive de l'organisation terroriste Daesh s'accompagne d'exactions contre les civils, de mutilations, de viols et d'exécutions massives.

La subvention aidera Diyarbakir à faire face à un afflux de réfugiés.

À l'issue du vote, Éric Berroche est allé à la rencontre des Kurdes présents dans le public ainsi que du Président de l'Association «Amitiés Kurdes de Bretagne».

Il les a assurés de la solidarité des élus communistes de Rennes.



Renforcer le service public de l'eau

Au conseil municipal du 13 octobre, Yannick Nadesan a présenté plusieurs délibérations concernant l'eau potable. Il a rappelé le passage de celle-ci de la Délégation de Service Public à une gestion par la Société Publique Locale "Eau du Bassin Rennais". Dans une réponse à la droite municipale, il a rappelé «l'excellence du contrôle de la DSP par les services. Des collectivités de tailles plus modestes n'ont pas forcément les moyens d'exercer ces contrôles. La SPL dont le périmètre concernera tout le bassin Rennais va renforcer le service public de l'eau, c'est aussi un outil au service de la solidarité intercommunale».



Demandeurs d'asile : l'État doit assumer ses responsabilités

Complémentaire aux dispositifs de l'État pour l'hébergement d'urgence, COORUS propose aujourd'hui 95 places dont 75 à Rennes. 40.000 € de subvention ont été attribués à l'Association Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (SEA) pour l'accompagnement des personnes et des familles en bénéficiant. COORUS accueillant un grand nombre de demandeurs d'asile, Katja Krüger rappelle la volonté affichée de François Hollande en faveur du renforcement du droit d'asile. «Le Président de la République a évoqué une offre adéquate. Nous attendons des actes pour que l'État assume les responsabilités qui sont les siennes en matière d'accueil des demandeurs d'asile».

Le conseil municipal du 13 octobre en bref ...

- ✓ Choix du lauréat pour l'aménagement de la **place Sainte Anne** en vue de l'ouverture d'une seconde station de Métro, du centre des congrès et d'un équipement de quartier.
- ✓ Approbation de l'avant-projet de la restructuration du **centre commercial du Gros Chêne à Maurepas** pour le rendre plus accessible, plus piétonnier et plus agréable.
- ✓ Approbation des études d'avant-projet d'aménagements autour de la **future station de métro « Beaulieu »** avec la création d'une place près du restaurant universitaire et la construction d'un viaduc pour le métro aérien avenue des Buttes de Coësmes.
- ✓ Approbation du principe de la **construction d'un bassin nordique extérieur** olympique près de la piscine de Bréquigny.
- ✓ Vote d'une subvention de 30.000 € dans le cadre de la **solidarité avec la ville de Diyarbakir** (Kurdistan) devant faire face à l'arrivée massive de réfugiés.
- ✓ Adoption d'un vœu portant des exigences **d'une paix juste et durable au Proche Orient** et affirmant la poursuite des politiques de solidarité de la ville envers le Peuple Palestinien.